



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



L'EDITO DU PRESIDENT



Chaque année, la Fédération publie son rapport d'activités. Ce rapport rend compte de l'important travail réalisé au bénéfice du réseau associatif, des milieux aquatiques et bien sûr des pêcheurs.

Dans ce document vous trouverez un retour sur les principales actions 2020 (travaux animations etc.)

Vous y trouverez également une synthèse de notre bilan financier. Nous constatons une légère hausse des effectifs des pêcheurs malgré 83 jours d'arrêt d'activité pêche.

En découvrant l'ensemble de ce rapport d'activités je tiens au nom du Conseil d'Administration à remercier : les AAPPMA, les salariés et nos partenaires qui œuvrent pour protéger les milieux aquatiques et promouvoir le loisir pêche.

Amitiés halieutiques

JOPEK Jean

SOMMAIRE

1/Généralités / Administratif

- *2020 : année si particulière*
- *Votre Fédération*
- *Les effectifs*

2/Finances

- *Rappel de la répartition de l'argent de la carte de pêche*
- *Bilan financier*

3/Connaissance

- *Les pêches électriques*
- *Suivi des écrevisses à pattes blanches*
- *Suivi thermique des cours d'eau*
- *Suivi du vidéocomptage du Carandean à Choisy-au-Bac*
- *Suivi des populations de brochets*
- *Étude du déplacement des brochets par télémétrie acoustique*
- *Étude des déplacements du Silure au niveau de la passe à poissons du Carandean*

4/Protection du milieu aquatique et des populations piscicoles

- *L'actualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles*
- *Canal Seine Nord Europe (CSNE) et Mise Au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO)*
- *La Garderie Fédérale*
- *La Fédération dans les différentes instances et partenariats institutionnels*

5/Restauration des milieux

- *Assistance dans les travaux de restauration des AAPPMA*
- *Assistance à maîtrise d'ouvrage privée*
- *Assistance à maîtrise d'ouvrage publique*

6/Sensibilisation aux Milieux Aquatiques

- *Des annulations*
- *Animations scolaires*
- *Animations centres de loisirs*
- *La fête de la ruralité*

7/Développement du loisir pêche

- *Des annulations*
- *Des partenariats*
- *Les principales évolutions réglementaires
(applicables en 2021)*
- *Entretien des parcours fédéraux*
- *Accompagnement individualisé*
- *Questionnaire pêcheurs (SDDL P)*
-

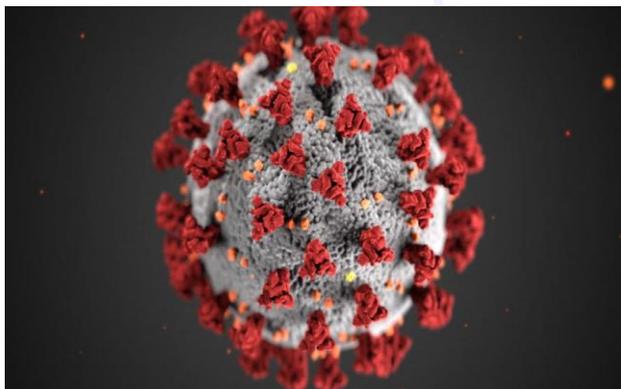
8/Projets 2021



1/ Généralités / Administratif

2020 : une année si particulière !

2020 est et restera une année « spéciale » à bien des égards que nous voudrions tous oublier. Situation sanitaire et assecs inédits ont impacté de façon significative le quotidien de la Fédération, des salariés comme des élus, des pêcheurs et même des cours d'eau !



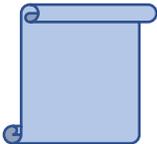
Pour rappel la France a subi deux périodes de confinement en 2020 l'une de mars à mai et l'autre d'octobre à décembre. Au total **83 jours sans pêche**, à cela viennent s'ajouter 18 jours de restriction (3h/20km), des plans d'eau ouverts au compte-gouttes pendant 22 jours nécessitant la sollicitation des municipalités et de la Préfecture (plus de 300 appels téléphoniques et mails sur cette période !).

A ce triste tableau viendra se cumuler l'interdiction de pêcher la carpe de nuit qui se prolongera jusqu'au 20 juin 2021 !

La période a malgré tout permis de réaliser entre autres un questionnaire à destination des pêcheurs en vue de l'élaboration du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP)

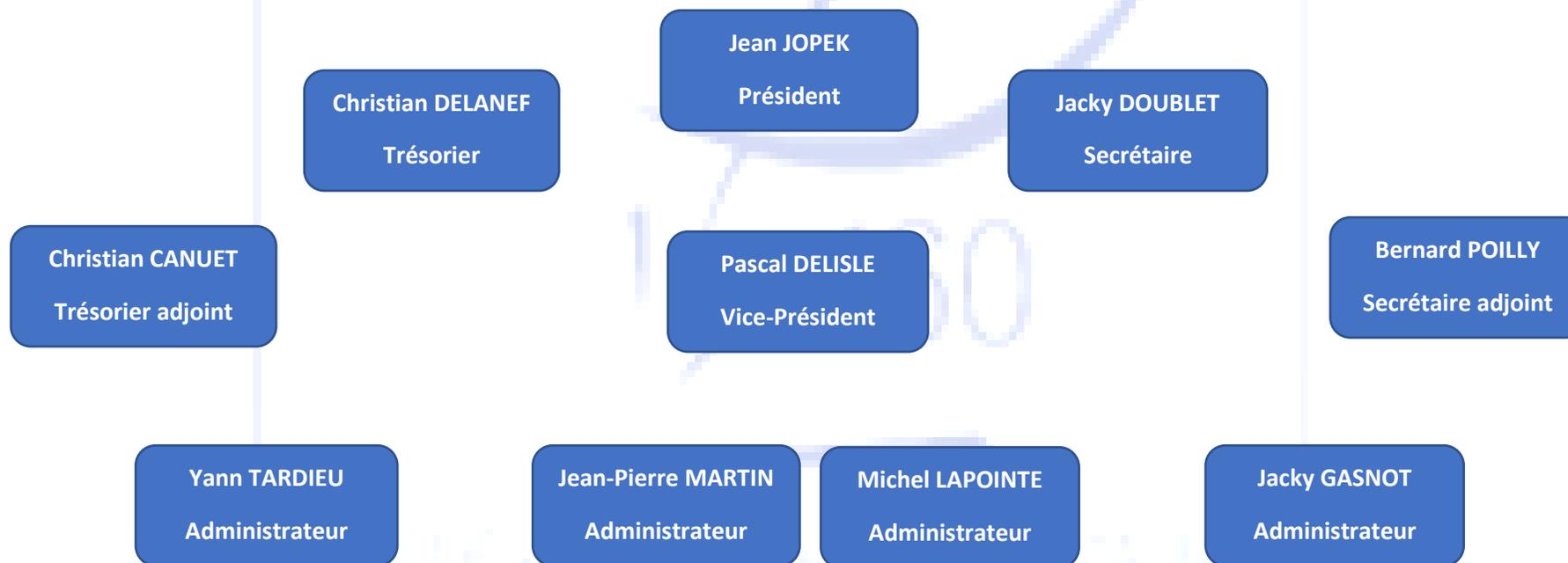
Second fait marquant de cette année 2020, un printemps et un été secs engendrant des déficits hydriques importants voire des assecs. La Fédération, contactée par des syndicats de rivière, des municipalités et même des particuliers ont dû intervenir de façon exceptionnelle pour sauver des centaines de poissons (approximativement 2 à 3 tonnes !). Le fait le plus marquant s'est déroulé sur la Frette à Pont-Sainte-Maxence (photo ci-contre).





Votre Fédération

L'équipe élue

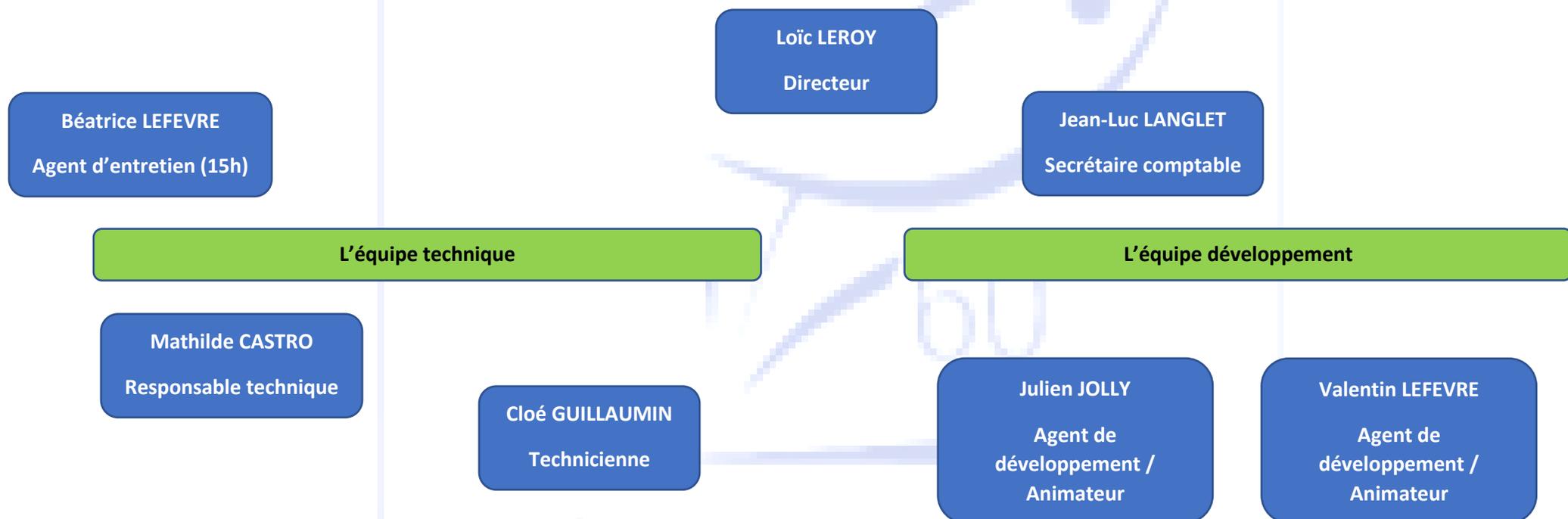


A noter en cette année 2020 :

- La démission de Monsieur Jean-Pierre HUTIN
- Le décès de Monsieur Jean-Marie DEMESSANCE, membre, entre autres, de la commission réciprocité, il restera pour tous comme étant un bénévole engagé et volontaire aussi bien à la Fédération de pêche qu'à la Fédération de chasse. Passionné de nature, il n'aura eu de cesse d'œuvrer pour la défense de ses passions, des milieux et de la biodiversité.

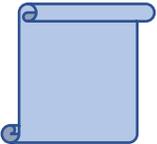
En raison des contraintes sanitaires, les commissions thématiques n'ont pu se réunir qu'à une seule reprise durant cette année 2020

L'équipe salariée



A noter en cette année 2020 :

- Le départ en retraite de Monsieur Daniel DESAUTY dit Dany. Plus ancien salarié de la Fédération après Monsieur LANGLET, Dany était, au-delà des missions « classiques » d'agent de développement, le référent incontournable de la garderie dans l'Oise prodiguant notamment la formation des futurs gardes particuliers. Ayant tissé au fil des années des relations solides avec les acteurs de terrain, il laisse un grand vide, notamment sa connaissance des AAPPMA et de leurs spécificités.
- Le stage puis le renfort bénévole de Monsieur Paul PERRAUT au printemps et en juillet. Paul viendra renforcer notre équipe en 2021 en alternance.

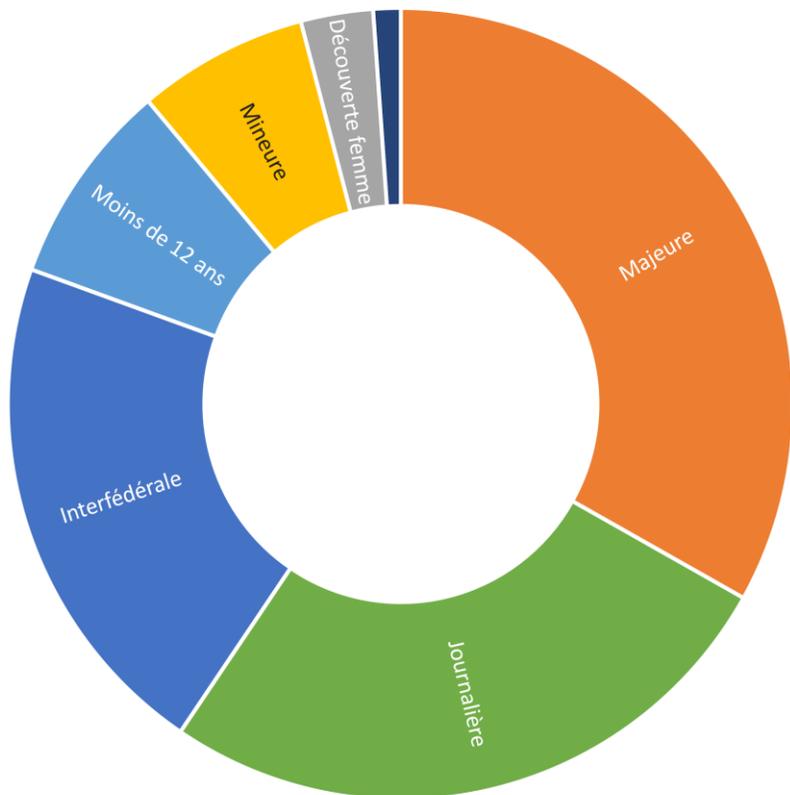


Les effectifs

Tableau des effectifs cartes de pêche dans l'Oise (www.cartedepeche.fr)

	Interfédérale		Majeure		Découverte femme		Mineure		Moins de 12 ans		Journalière		Hebdomadaire		Total	
	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution
2019	2308	-115	3455	0	273	+37	671	+61	767	+104	1970	+775	157	-39	9601	+823
2020	2193	-4,98%	3455	0%	310	+13,55%	732	+9,09%	871	+13,56%	2745	+39,34%	118	-24,84%	10424	+8,57%

Répartition des Cartes de pêche dans l'Oise

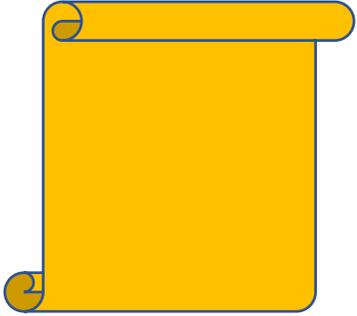


Paradoxalement, malgré la situation sanitaire, le nombre de cartes de pêche délivrées a augmenté de 8.57% soit 823 cartes de plus qu'en 2019.

2020 met donc fin à une série de baisses successives à relativiser malgré tout, en effet la majorité des cartes supplémentaires sont journalières, phénomène relativement logique au regard de la situation sanitaire et de la période du premier confinement qui habituellement est favorable à l'acquisition des cartes de pêche (ouverture de la truite et du brochet).

Il est à noter également une baisse des cartes interfédérales, il s'agit d'une nouveauté également dont les explications peuvent être multiples mais difficiles à évaluer à ce jour (prix de la carte élevée et/ou frilosité par rapport au contexte sanitaire, offre de la réciprocité départementale peu évolutive?)

www.cartedepeche.fr



2/Finances



Rappel de la répartition de l'argent de la carte de pêche

La situation sanitaire particulière privant les pêcheurs de leur activité, le débat du prix des cartes de pêche et d'une éventuelle remise pour l'année 2021 a particulièrement été vif. Il est bon de rappeler la complexité de la redistribution financière et de l'utilisation de l'argent des pêcheurs.

RMA (Redevance Milieux Aquatiques) / 54454.40€

8.80€. Cet argent revient aux Agences de l'eau dont *une bonne part financera les missions des Fédérations et des AAPPMA au profit des milieux aquatiques* dont les travaux de continuité écologique entre autres. Une convention est signée chaque année entre l'Agence de l'eau et la Fédération de l'Oise fixant les actions et les objectifs pour les milieux.

Fédération de l'Oise / 149682.30€

22€, le montant revenant directement à la Fédération Départementale. L'utilisation des fonds est en grande partie *détaillée dans le volet financier et les actions développés dans ce document.*

URNE / 58908€

26€ sont collectés au profit de l'URNE. Cet argent, charges de fonctionnement du groupement déduits, est *quasiment redistribué en intégralité aux Fédérations et aux AAPPMA réciprocitaires* selon des barèmes établis par convention et au prorata des linéaires et surfaces en réciprocité dans chaque Département.

CPMA (FNPF) / 161892.60€

27.40€. Une part de cet argent finance pour partie *des postes de la Fédération Départementale.* Cet argent permet également de subventionner une partie des actions engagées par la Fédération. *Chaque année la FNPF édite un « catalogue » des actions finançables.*

Répartition financière du prix de la carte de pêche interfédérale



■ URNE

■ CPMA (FNPF)

■ RMA (Agence de l'eau)

■ Fédération

■ AAPPMA

AAPPMA / 149919.40€

15.80€ revient directement aux AAPPMA finançant :
- *l'entretien des parcours*
- *le rempoissonement*
- *l'organisation de manifestation*
- *les charges courantes*
- *baux de pêche*
- *la garderie*

Bilan financier

Charges	
Dépenses courantes	89 623,45 €
Carburant et entretien des véhicules, électricité, eau, fournitures administratives, autres fourniture et équipements, assurances, frais de formation et tenues garderie, locations (30684€), achat de poissons (4606€)	
Frais divers Fédération	43 256,53 €
Déplacements, remboursements de frais, salons, publicité légale, honoraires, cotisations, abonnements téléphoniques, frais postaux	
Salaires et charges sociales	307 427,50 €
Impôts et taxes	9 522,12 €
Amortissements	64 225,99 €
Subventions allouées aux AAPPMA	53 367,00 €
Autres charges	690,20 €
Résultat	17 510,33 €
TOTAL	585 623,12 €

Afin de répondre aux demandes des pêcheurs, de nouvelles missions en faveur du loisir pêche sont donc envisagées (pontons, mises à l'eau, etc).

Le détail financier est disponible sur demande.

Le maintien du nombre de cartes de pêche, la limitation des frais liée à la situation sanitaire et un nombre important de prestations de pêches électriques pour les entreprises prestataires des syndicats de rivière ont permis de réaliser un exercice excédentaire.

Il est important de souligner le soutien et la confiance de nos partenaires financiers qui nous permettent de réaliser pleinement nos missions quotidiennes. Ce soutien est étroitement lié à des résultats et à de nouvelles missions ambitieuses sur les volets connaissances et milieux aquatiques.

Recettes	
Cartes de pêche	150 522,43 €
PV Pêche	1 700,00 €
Subventions	372 993,03 €
FNPF - 169 715,03€	
Agence de l'eau - 79 441€	
URNE - 60 557€	
Région Hauts-de-France - 55 280€	
Conseil Départemental - 6 000€	
RTE-ENEDIS - 2 000€	
Prestations fédérales	47 110,77 €
Pêche de sauvegarde avant travaux, centres de loisirs	
Autres recettes	13 296,89 €
TOTAL	585 623,12 €



3/Connaissance

Les pêches électriques

Les poissons sont utilisés comme bioindicateurs de la qualité des cours d'eau et plans d'eau. Présent dans la presque totalité des masses d'eau, ils sont les témoins des modifications impactant leur environnement. Chaque espèce possède ses propres exigences envers son milieu, elles vont donc se répartir de l'amont vers l'aval des cours d'eau. Si une perturbation vient modifier leur milieu de vie, les densités piscicoles seront diminuées et/ou les espèces modifiées.



Pêche électrique sur le Thérain à Escames

La Fédération en tant que référent des peuplements piscicoles du département de l'Oise, se doit de maintenir à jour sa base de données sur les densités et la répartition des populations sur le réseau hydrographique de l'Oise. Pour cela, elle réalise chaque année, **des inventaires piscicoles par pêches électriques**. Elle est équipée des moyens humains et matériels pour la réalisation de pêches électriques et dispose d'un arrêté spécifique autorisant la capture et le transport de poissons à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques.

Les objectifs de ces pêches sont divers :

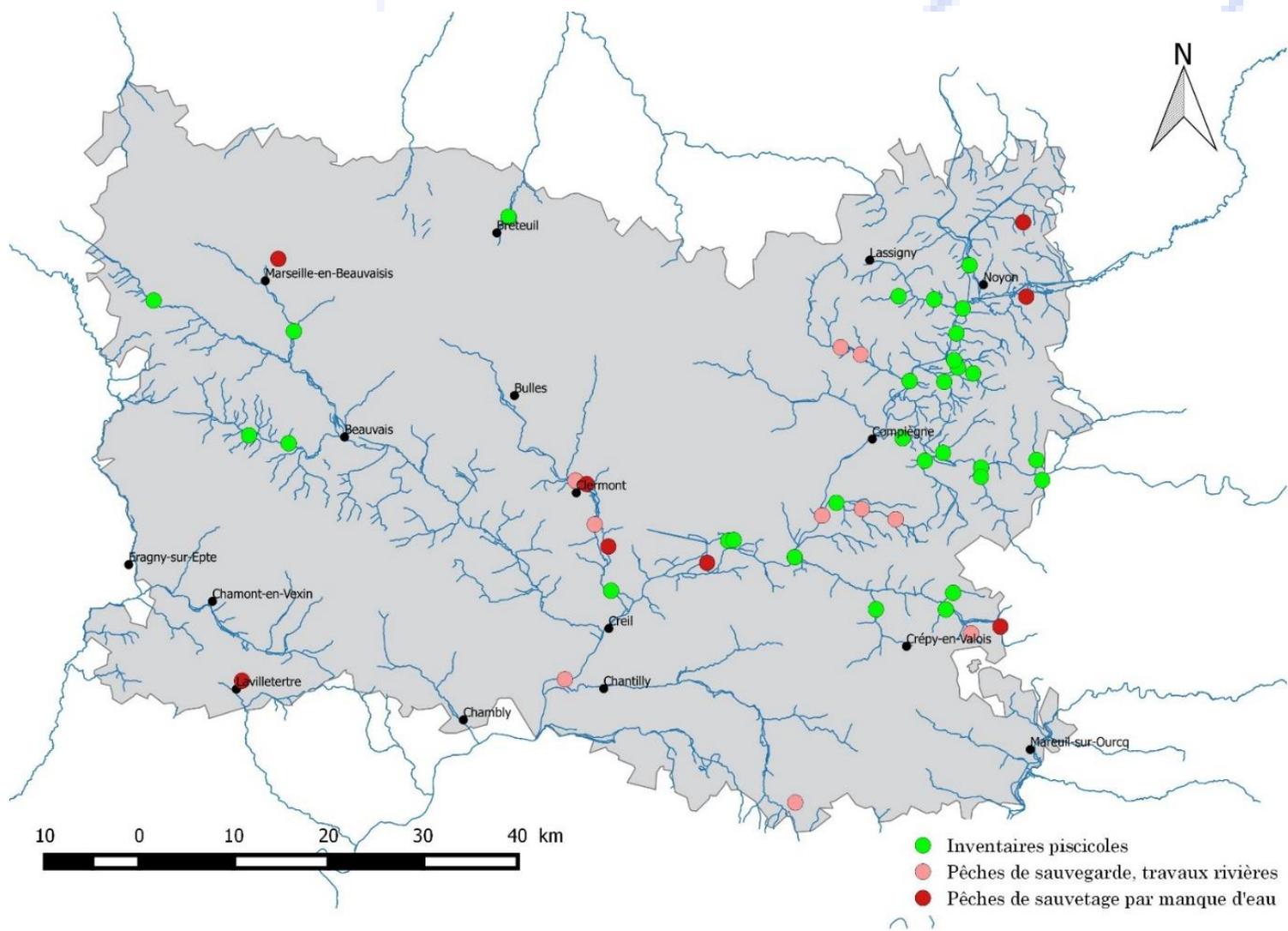
- Développer nos connaissances sur la présence et la répartition des espèces
- Suivre l'évolution des populations
- Définir l'état des masses d'eau à travers sa composante piscicole, notamment avant et après travaux
- Suivre l'évolution d'espèces à enjeu particulier

La Fédération réalise également **des pêches de sauvegarde**, avant travaux, sur demande des maîtres d'ouvrage ou entreprises de chantier afin de déplacer les poissons situés dans des bras qui seront aménagés et restaurés. Il s'agit d'une obligation réglementaire.



Lote capturée sur le Matz

Cette année, la Fédération a décidé de prospecter de nouvelles stations afin d'étendre ses connaissances notamment dans le cadre de l'actualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG).



Traitelle du Thérain



Brocheton ru d'Houdancourt

Bouvière ru de Berne



Ces inventaires ont été l'occasion d'avoir **de « bonnes surprises »** sur des petits rus méconnus avec des populations de truites fario composées de plusieurs cohortes sur certains et des brochets adultes et juvéniles sur d'autres. Également, des juvéniles de lotes sur la Divette en amont et en aval du siphon et un adulte sur le Matz en amont du siphon ont été inventoriés, ce qui confirme sa présence et la nécessité de protéger son environnement.

Ces pêches ont été également l'occasion de constater la fragilité de ces petits cours d'eau, notamment lors des sécheresses estivales diminuant drastiquement les niveaux d'eau et donc les habitats potentiels. **De nombreuses espèces exotiques envahissantes sont recensées** notamment des pseudorasboras sur l'Aisne et l'Oise.



Brocheton ru des Planchettes

Pour cette année 2020 : 53 pêches !

- 33 inventaires piscicoles ont été réalisés
- 11 pêches de sauvegarde dans le cadre de travaux
- 7 pêches de sauvetage liées à la sécheresse
- 2 pêches de sauvetage liées à une baisse de niveau d'eau hors sécheresse (voir chapitre protection du milieu aquatique et des populations piscicoles)

Pour plus d'informations, le compte rendu des pêches électriques de 2020 est disponible sur le site internet de la Fédération : <https://www.peche60.fr/1360-rapports-d-etude.htm>

L'ensemble des données est également collecté par l'Union de Bassin Seine Normandie et consultable sur l'Observatoire des poissons : <https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/>

Suivi des écrevisses à pattes blanches



L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce autochtone de nos cours d'eau. Étant **très sensible aux perturbations** de son environnement, elle est aujourd'hui vulnérable en France selon l'UICN (Union pour la Conservation de la Nature).

La Fédération mène régulièrement des prospections nocturnes afin de comptabiliser ces écrevisses. Le but est de maintenir un suivi régulier des populations afin d'identifier rapidement les éventuelles perturbations.

Au total, **sur les sept cours d'eau prospectés, des écrevisses à pattes blanches ont été observées sur uniquement 3 d'entre eux**. Les résultats de ces prospections témoignent de la fragilité de l'espèce. En effet, certaines stations auparavant considérées comme des zones de présences d'écrevisses à pattes blanches sont aujourd'hui en train de se dégrader. La conséquence directe est la disparition de l'espèce. L'écrevisse à pattes blanches est très exigeante envers son environnement (température de l'eau, oxygène, PH, calcium...). Les cours d'eau de l'Oise ont été fortement modifiés par le passé.



Malheureusement, **la disparition d'une population est bien souvent irréversible**. C'est pourquoi, il faut agir en amont. Ainsi, il est primordial de protéger les derniers habitats des écrevisses à pattes blanches. La Fédération envisage dans les prochaines années, des prélèvements **d'ADN environnemental** permettant de détecter la présence de ces écrevisses plus simplement et plus rapidement.

Suivi thermique des cours d'eau

La température joue un rôle essentiel dans le cycle biologique des espèces piscicoles. Chaque espèce possède son optimum thermique assurant son cycle biologique. La température va déclencher les périodes de fraies et assurer la survie des œufs et des larves. Toutefois, en raison des différentes pressions et notamment le changement climatique, les populations sont amenées à être modifiées. Pour survivre face à ces changements, les populations doivent soit s'adapter soit migrer.

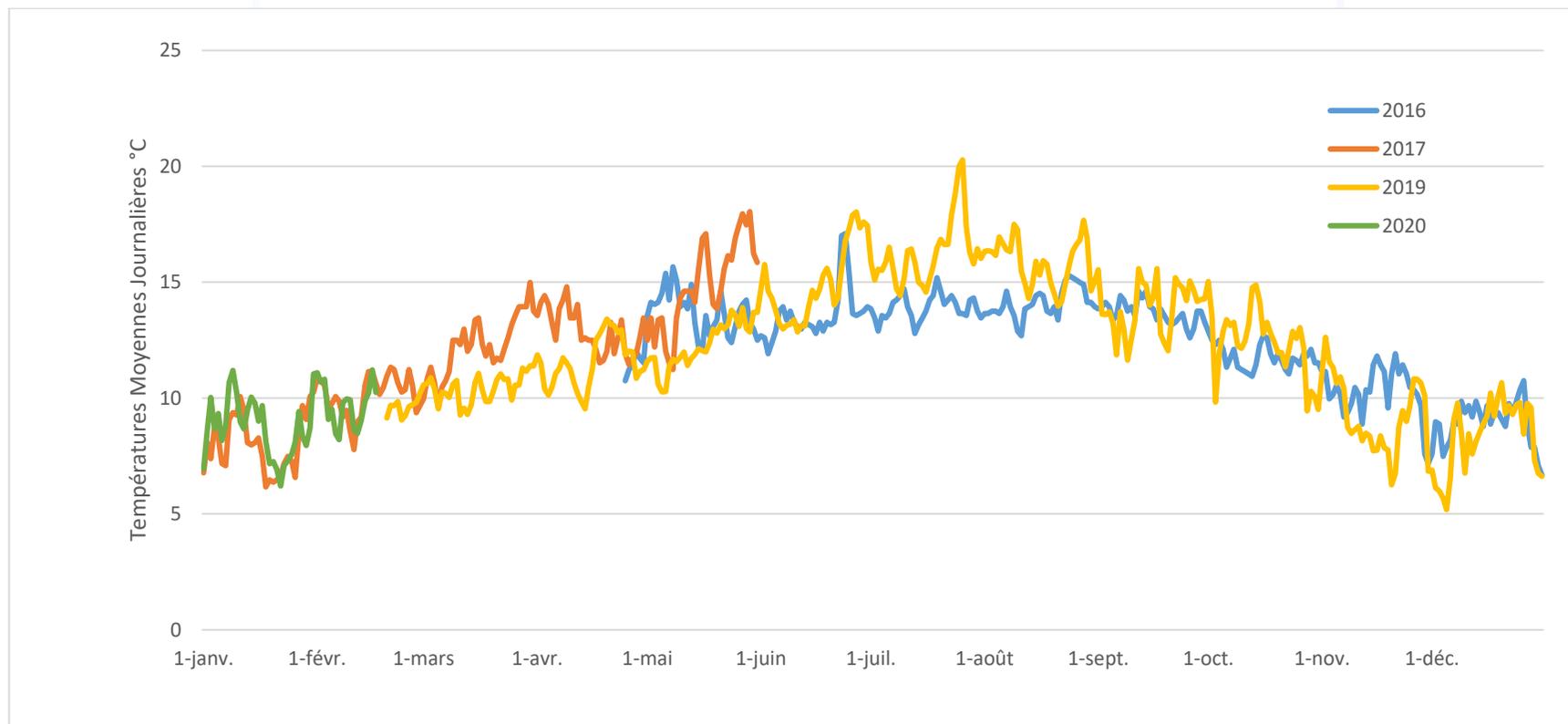
Afin de mieux comprendre la répartition des espèces dans nos rivières, la Fédération mène depuis 2016 un suivi des températures des principaux cours d'eau du département. Les données sont enregistrées toutes les heures en continues. Les données de 2019 ont donc été analysées en 2020.



*Sonde thermique sur
l'Esches*

Les données enregistrées sur la période de février 2019 à mai 2020 indiquent une tendance à l'augmentation des températures des cours d'eau du département. L'été 2019 a été particulièrement chaud et sec, ce qui s'est manifesté par une augmentation de la température de l'eau. Les températures les plus élevées ont été enregistrées de fin juin à fin juillet, ce qui correspondait à une période de canicule. L'hiver 2019-2020 a été également particulièrement doux, les températures, contrairement aux années précédentes, sont donc restées plus élevées sur la plupart des stations.

La moitié des cours d'eau situés en 1ère catégorie présente des températures supérieures à 19°C durant l'été 2019. Les bassins les plus touchés sont le Matz, l'Aronde en aval et l'Automne tandis que le Thérain amont, le Petit-Thérain, l'Esches, la Divette, l'Aronde en amont, la Noye et la Celle conservent des températures plutôt fraîches en été malgré une augmentation générale.



Températures enregistrées sur le Matz à Ricquebourg

Le rapport de l'étude thermique sur la période 2019-2020 est consultable sur le site internet de la Fédération.

Les stations de cette année continueront d'être suivies. Trois nouvelles stations ont été ajoutées en 2020 sur le Ru de Berne, la Brèche aval et l'Arré. Les données seront analysées en 2021 et compléteront celles recueillies cette année.

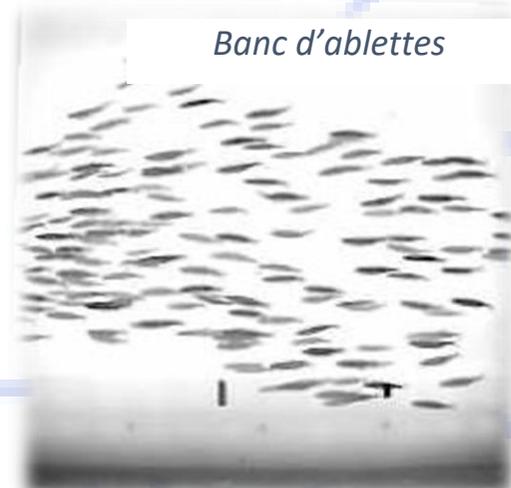
Suivi du vidéocomptage du Carandeu à Choisy-au-Bac

Depuis 2017, la Fédération intervient en tant que prestataire pour SEMAO (Société d'Exploitation et de Maintenance des barrages de l'Aisne et de la Meuse) dans le cadre du dépouillement et de l'analyse des données enregistrées à l'aide du vidéocomptage positionné à la passe à poissons du Carandeu sur l'Aisne.

De nombreuses espèces sont fréquemment observées. Les plus abondantes sont les alettes (82% des individus), les gardons (8%), les chevaines (5%) et les Brèmes (2%).



Passe à poissons de l'ouvrage du Carandeu



Banc d'alettes



Anguille en montaison



Saumon Atlantique



Lamproie marine

Première donnée enregistrée !

Les espèces migratrices observées :

- 123 aloses, toutes en montaison (- 236 ind / 2019)
- 78 anguilles : 38 en dévalaison et 40 en montaison (-96 ind/2019)
- 2 saumons d'Atlantique en montaison (+2 ind/2019)
- 8 truites de mer toutes en montaison (+3 ind/2019)
- 1 lamproie marine en montaison (+1ind /2019)

Alose

En sachant que les caméras ont dû être coupées à plusieurs reprises, en fin du mois de mai suite à une panne d'ordinateur et de fin octobre à fin décembre suite au remplacement des caissons d'éclairage. Les effectifs des espèces migratrices pourraient donc potentiellement être plus élevés

A noter :

Nos espèces migratrices sont majoritairement amphihalines, selon leur période de développement, elles partagent leur vie entre eau douce et eau salée.

La majorité des espèces migratrices de l'Oise sont des espèces potamotoques (ou anadromes), elles grandissent en mer et viennent se reproduire dans nos rivières (saumon, truite de mer, lamproie marine, aloses)

A l'inverse l'anguille est thalassotoque (ou catadrome), elle grandit en rivière puis arrivée au stade argenté, elle va rejoindre la mer des Sargasses pour se reproduire.



Suivi des populations de brochets

La Fédération intervient depuis plusieurs années dans **le suivi de la fonctionnalité des frayères à brochets** aménagées dans le cadre de travaux de restauration ou en tant que mesures compensatoires.



*Pêche électrique sur le Ru des Planchettes
et capture de brocheton*



Ainsi, 3 sites ont été aménagés entre 2013 et 2018 par l'Office Nationale des Forêts (ONF) sur le Ru des Planchettes et le Ru de Berne. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Fédération réalise chaque année des pêches électriques d'inventaires afin de déceler la présence de brochetons

Cette année, 8 brochetons sont retrouvés sur le Ru des Planchettes, ce qui confirme une reproduction effective sur le secteur. L'effectif de brochetons de l'année est en augmentation par rapport aux années précédentes.

Sur le Ru de Berne, uniquement un brocheton est retrouvé mais aucun ne l'avait été les années précédentes. Ces aménagements ne sont pas idéaux pour la reproduction du brochet du fait du manque de végétation et des niveaux d'eau trop faibles, toutefois, ils ont permis d'augmenter la richesse spécifique du site.



Le Ru de Berne et un spiralin capturé



Brocheton capturé à la frayère de Verberie

La Fédération suit également deux frayères aménagées dans le cadre de mesures compensatoires : la frayère de Verberie et la frayère du Carandeu à Choisy-au-Bac. Celles-ci ne sont, à ce jour, pas complètement fonctionnelles. Celle du Carandeu ne présente pas une végétation aquatique suffisante pour servir de support de ponte. Des aménagements supplémentaires devront donc être réalisés.

Celle de Verberie nécessite l'introduction de brochets géniteurs par la Fédération en raison de l'impossibilité d'accès au site naturellement. Néanmoins, cette méthode fonctionne. En 2020, 82 brochetons sont récupérés en pêches électriques, ces brochetons sont les individus résiduels n'ayant pas rejoints la rivière lors de la vidange de la frayère la période de reproduction passée.

Étude du déplacement des brochets par télémétrie acoustique

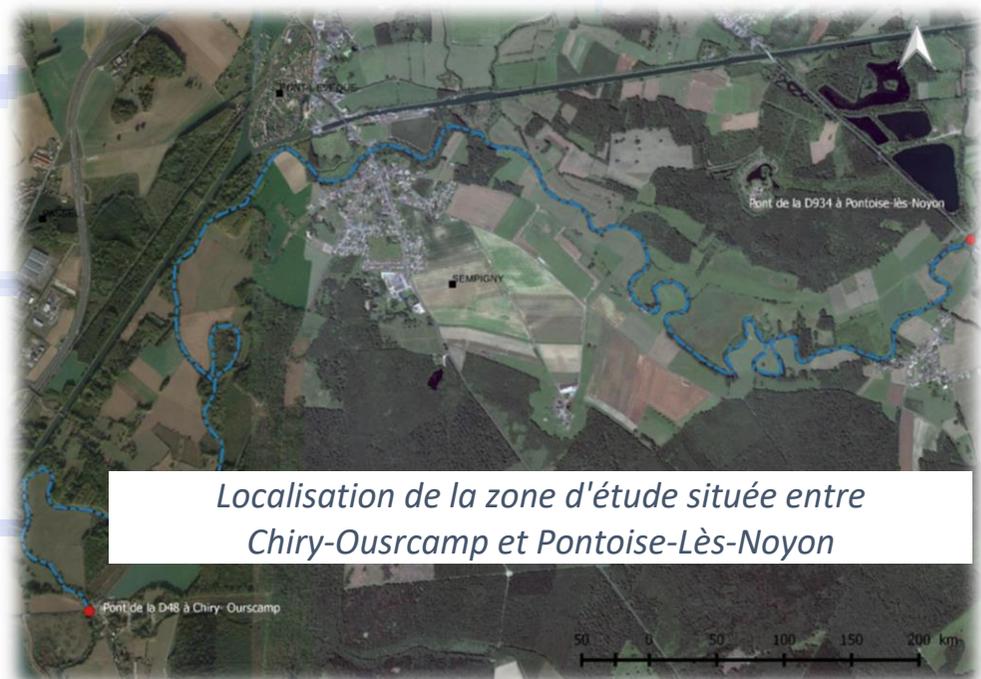
La Fédération souhaite poursuivre l'amélioration de ses connaissances sur le brochet. Pour cela, elle compte mener en 2021-2022 une étude du **suivi des déplacements des brochets par télémétrie acoustique**.



Les objectifs d'un radiopistage :

- Identifier les frayères fonctionnelles afin de pouvoir les protéger et les préserver
- Identifier les frayères qui ne sont plus fonctionnelles afin d'entamer des démarches de restauration de ces sites
- Mieux connaître les déplacements des individus selon les paramètres environnementaux de notre département et de la rivière Oise (période de migration et de reproduction)
- Connaître le taux de participation du repoissonnement sur la population de brochets
- Mieux connaître l'impact halieutique sur cette espèce
- Sensibiliser les pêcheurs à la préservation de l'espèce

Cette année 2020 a été l'occasion de définir le **secteur d'étude le plus approprié**, la méthodologie à appliquer et définir les coûts et le matériel nécessaire.



Localisation de la zone d'étude située entre Chiry-Ourscamp et Pontoise-Lès-Noyon

Une journée de science participative sera organisée le samedi 9 octobre 2021 afin de capturer à la ligne les brochets pour les marquer d'émetteurs permettant de suivre leurs déplacements. **Nous comptons sur la contribution des pêcheurs !**

Étude des déplacements du Silure au niveau de la passe à poissons du barrage de Carandean

Le Silure glane (*Silurus glanis L.*) est considéré comme l'un des plus grands poissons des eaux continentales en France. Sa morphologie impressionnante ainsi que son extension croissante sur les cours d'eau français divisent les opinions des spécialistes et des pêcheurs. Il est accusé, entre autres, d'une prédation importante sur les espèces migratrices notamment au niveau des passes à poissons.

La Fédération, en charge du dépouillement des données du vidéocomptage de la passe à poissons du barrage du Carandean, a donc décidé de réaliser une étude sur les déplacements des silures observés par les caméras et leur possible lien avec les espèces migratrices et notamment les aloses, spécifiquement sur notre département.



Les résultats de cette étude indiquent des passages de silures plus fréquents entre les mois de mai à juillet pouvant correspondre à des besoins d'alimentations, de colonisation de nouveaux territoires, mais surtout à sa période de reproduction qui nécessite la recherche d'un site de fraie. La période concorde également avec des températures d'eau élevées (égales ou supérieures à 20°C) s'accordant avec le préférendum thermique de l'espèce, et nécessaire à un bon cycle de reproduction.

Même si aucun résultat ne démontre une prédation intensive de la part du silure dans la passe, rien n'indique qu'elle n'est pas présente en aval du barrage. En effet, **les conditions particulières des barrages font que les densités de poissons sont plus importantes à ce niveau des ouvrages et donc que les taux de prédatons sont eux aussi plus fréquents, dont celui du silure.**

Le rapport d'étude est à retrouver sur notre site internet :

<https://www.peche60.fr/1360-rapports-d-etude.htm>

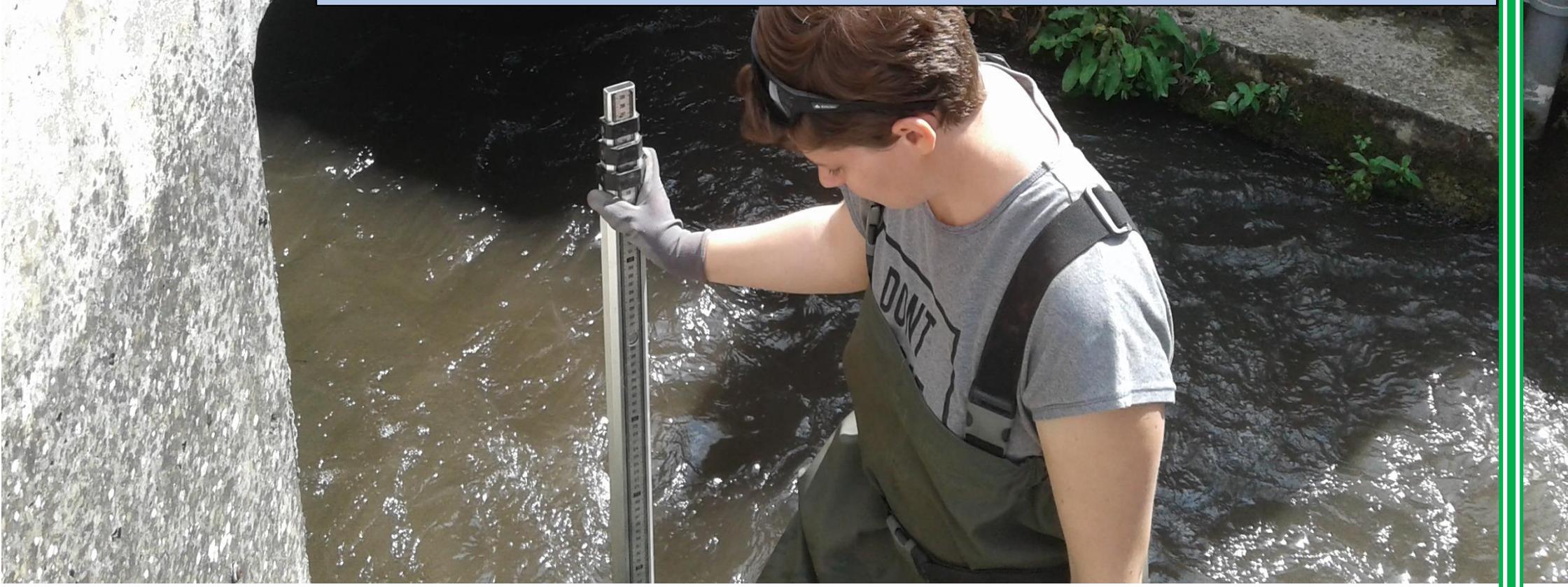


*Barrage du Carandean
sur la rivière Aisne*

Pour continuer son investigation, la Fédération réalisera en 2021, **une étude des contenus stomacaux** des silures aux abords de la passe à poissons et dans une zone neutre. Elle sera l'occasion d'en apprendre davantage sur les préférences alimentaires de cette espèce sur deux secteurs distincts afin de réfuter ou valider la prédation spécifique du silure sur les espèces migratrices, notamment les aloses.



*4/ Protection du milieu
aquatique et des
populations piscicoles*



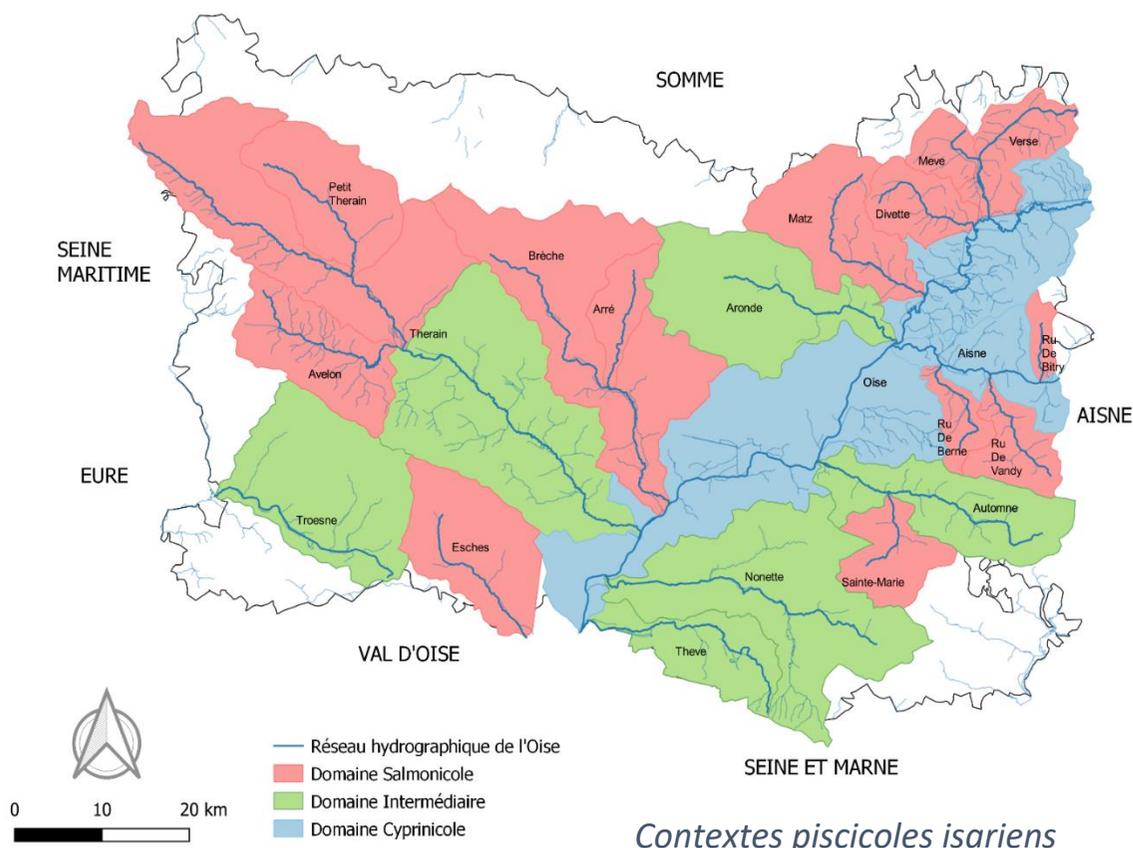
L'actualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (285 Heures)

Le Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG) est un document cadre de la politique de la Fédération en termes de gestion des milieux aquatiques. Il définit les actions à mener et la gestion piscicole à adopter

afin de préserver et restaurer les cours d'eau du département. La Fédération a débuté en 2020 son actualisation qui se poursuivra en 2021. Pour cela, le département a été découpé en contexte piscicole, domaines dans lesquels une population naturelle de poissons fonctionne de manière autonome, c'est-à-dire qu'elle réalise l'ensemble de son cycle vital.

Afin de déterminer la fonctionnalité de ces contextes, un recueil important de données est en cours. Des inventaires piscicoles ont été réalisés en 2020 afin d'apporter des connaissances supplémentaires sur les populations. L'objectif est par la suite, d'identifier les facteurs limitants pour les populations et ainsi préconiser des actions visant à restaurer les potentialités des milieux, en collaboration avec les structures gestionnaires et les AAPPMA.

Ce document sera finalisé en fin d'année 2021.



PDPG Infos :

Le PDPG sera par la suite décliné en Plan de Gestion Piscicole (PGP) à l'échelle des AAPPMA. La Fédération continue d'animer les PGP déjà mis en place. Deux nouveaux seront prochainement instaurés en 2021.

La Fédération envisage pour 2022, la création d'une application web permettant de centraliser tous les éléments du PDPG. Dans le but d'être intuitive, cartographique et mise à jour régulièrement, cette application pourra être consultée par différents publics.

Canal Seine Nord Europe (CSNE) et Mise Au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO)

La Fédération est largement engagée dans les négociations avec VNF et la Société du Canal Seine Nord pour limiter les impacts environnementaux de ces deux projets liés mais aussi la défense des intérêts des pêcheurs dont l'activité sera largement impactée.



Ainsi tout au long de 2020 la Fédération :

- **S'est exprimée négativement sur l'enquête publique environnementale du CSNE**
- **A exigé des précisions sur les mesures compensatoires et demandé d'étendre les actions en faveur des poissons**
- **A exigé un sauvetage systématique des poissons** sur les zones impactées par des remblais
- **A relayé ses inquiétudes à travers divers supports médiatiques**



Les principaux impacts des deux projets 76km dans l'Oise !

- Plans d'eau comblés
- L'Oise seule accès de colonisation de la faune piscicole sur 106km de canal !
- Destruction d'îlots
- Batillage accru pas le gabarit des bateaux
- Berges artificialisées et difficulté d'accès
- Risques de pollution élevés
- Méandres et habitats aquatiques détruits, lit de l'Oise approfondi d'un mètre
- Interrogation sur l'approvisionnement en eau du Canal Seine Nord Europe

La Garderie Fédérale

2020 a été particulièrement catastrophique pour les cours d'eau et l'halieutisme. La sortie de confinement a été la source **d'une frénésie d'incivilités** en tous genres. Véritable libération d'animaux en cage, nous avons pu constater l'afflux de baigneurs partout et tout le temps, des déchets ont fleuri sur bon nombre de sites, les actes de braconnage se sont multipliés. Devant cette



« sauvagerie », les gardes particuliers ont été particulièrement sollicités bien souvent impuissants ne pouvant intervenir que dans le cadre de la police de la pêche, les gendarmes peu disponibles et les comportements violents particulièrement fréquents.

Dès constatation la Fédération a sollicité auprès de la Préfecture une réunion avec OFB (Office Français de la Biodiversité), gendarmerie et ONF. **De nombreuses actions ont alors été mises en œuvre** menées conjointement par l'OFB et l'ONF particulièrement en forêt de Compiègne et l'agglomération Creilloise.

Pour rappel la garderie dans l'Oise est intégralement bénévole et il est inconcevable de leur faire prendre le moindre risque.

Prochaine session de formation de Garde Particulier

Les 1 / 2 et 3 septembre 2021

Pour tout renseignement contactez la Fédération ou la Préfecture de l'Oise
Tous les documents sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/La-chasse-et-la-faune-sauvage/Gardes-particuliers/Gardes-particuliers>

La garderie 2020 en chiffres

- 8 gardes particuliers fédéraux
- 560 passages des gardes fédéraux
- 1100 pêcheurs contrôlés
- Une quarantaine de gardes particuliers dans les AAPPMA
- Formation de 2 gendarmes de la brigade à cheval de Compiègne

La Fédération dans les différentes instances et partenariats institutionnels

La Fédération est engagée dans de nombreuses commissions et autres groupes de travail abordant des sujets essentiels dans les domaines suivants (détail dans le tableau page suivante) :

- Préservation de la ressource en eau
- Biodiversité
- Espèces exotiques envahissantes
- Impacts des installations classées
- Lutte contre les pollutions et les incivilités
- Mesures compensatoires pour l'ichtyofaune et les milieux aquatiques dans le cadre des grands projets

A noter que la législation permet à la Fédération notamment aux élus d'être présents dans les Commissions Locales de l'Eau (CLE) des différents Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).



La Fédération a signé en 2020 **une convention avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul** permettant des échanges d'information sur les espèces exotiques mais aussi des conseils permettant notamment d'adapter les végétalisations des frayères en fonction des espèces cibles et de la potentialité des sites



A noter

La Fédération de l'Oise représente l'Association Régionale des structures de pêche et les structures gestionnaires des milieux aquatiques au sein du groupe d'étude hiérarchisation et de gestion des espèces exotiques envahissantes piloté par la DREAL. Le gobie à tâches noires figurera dans les espèces test du dispositif (suivi des populations, éthologie, stratégie de colonisation, localisation).

Engagements et actions de la Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (hors missions "courantes" et études)

Thème abordés	Porteur du projet	Objet de l'intervention de la FD 60
Pollution de Creil	FD	Alerte et plainte
Pollution de Compiègne	FD	Alerte et suivi
Pollution parc Geresme Crépy-en-Valois	FD	Représentation tribunal
Relance de la procédure pollution du Thérain CAB Beauvais	FD	Poursuite judiciaire
Argumentaire arrêté comorans	FD	Rédaction de l'argumentaire, sollicitation partenaires
Comité technique biodiversité	ONF	Comité de pilotage, avis technique
Comission Départementale de gestion de la ressource en eau	Préfecture	Comité de pilotage, avis technique, propositions
Gestion et suivi du Bassin Seine Normandie	Union de Bassin Seine Normandie	Collectes des données, projets transversaux, études scientifiques gestion et suivis piscicoles, administration
Suivi des migrateurs	SEINORMIGR	Partage des données, suivis piscicoles
Gestion des étangs forestiers	ONF	réunion sur l'garderie, la gestion des sites, l'entretien et le développement
Pêche en domaine public fluvial	VNF	Collaboration technique, échanges, avis, négociations, échanges et appui sur les suivis piscicoles suite aux chômages d'écluses
Mesures compensatoires Aisne	BAMEO	Evaluation des sites, compte-rendu, négociations pour aménagements fonctionnels
Aménagements de postes de pêche , de pontons, mises à l'eau	FD/VNF/DRIEE/collectivités	Echanges sur les procédures administratives, recherche de financements, demandes d'autorisations administratives
Programmation et coordination régionale	Association Régionale de pêche/ toutes les Fédérations des Hauts-de-France	Présentation actions et programmation au Conseil Régional, échanges techniques et fonctionnels
Garderie	FD/OFB	2 formation initiales de Gardes particuliers + recyclage
Cartographie des cours d'eau dans l'Oise	Préfecture	Participation au comité de pilotage, négociations, avis sur les classements
Formation de gendarmes à cheval de Compiègne sur la problématique du partage des usages	FD	Mise en oeuvre de la formation
Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)	Préfecture	Avis technique et participation aux réunions plénières
Coodination technique	OFB	Coordination technique et organisation des suivis scientifiques, suivis des infractions à la police de la pêche, suivis des pollutions
Projet Canal Seine Nord	Société du Canal Seine Nord Europe (SCSNE) / FD	Voir chapitre SCSNE / MAGEO
Projet de Mise au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO)	VNF/FD	Voir chapitre SCSNE / MAGEO
Gestion des crues sur l'Oise et l'Aisne, définition des zones d'expansion des crues	Entente Oise/Aisne	Avis technique sur impacts espèces et milieux
Inventaire, suivi et gestion des espèces exotiques envahissantes	DREAL/ Conservatoire Botanique National de Bailleul / Conservatoires des espaces naturels	Signature d'une convention avec le Conservatoire Botanique, participation à la définition de la stratégie régionale, définition d'une stratégie d'inventaire



5/Restauration des milieux

Assistance dans les travaux de restauration des AAPPMA

Chaque année, la Fédération apporte ses conseils et son expertise aux AAPPMA désireuses d'intervenir dans la restauration de leur parcours. Des travaux simples mais efficaces peuvent alors être menés selon le profil de la rivière.

En 2020, la Fédération a apporté son soutien technique et administratif aux AAPPMA de Coudun et Monchy Humières afin de mettre en place ou restaurer des déflecteurs. Ce type de travaux permet de dynamiser les écoulements à condition que la rivière possède un débit minimum et propose des caches supplémentaires pour les poissons. Cela permet également de former des banquettes, rétrécissant le cours d'eau et augmentant ses débits.



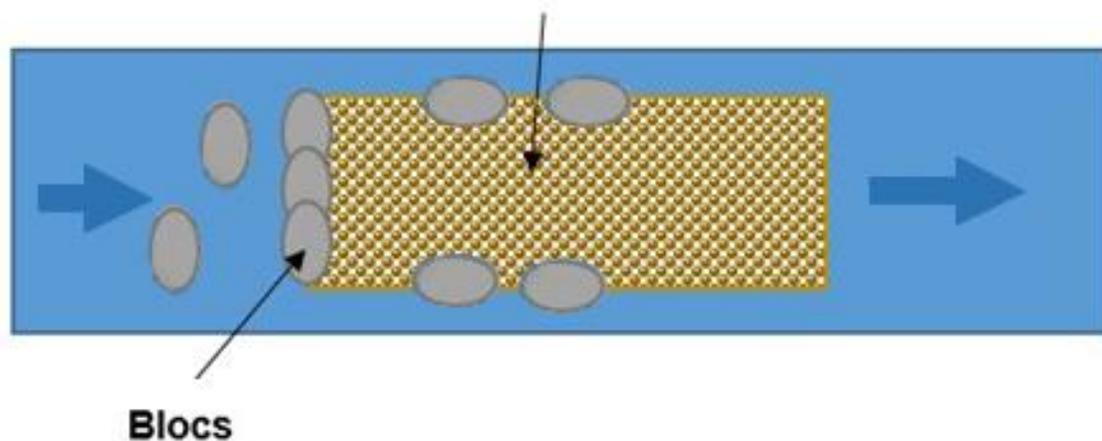
Déflecteurs installés à Coudun

Également, sur demande des AAPPMA, la Fédération a effectué des diagnostics de terrain afin de proposer des aménagements de restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques. L'AAPPMA de Breteuil a souhaité créer des frayères à truite fario sur le ru de la soupape, bras de la Noye. Ainsi, la Fédération et l'AAPPMA de Breteuil prévoit une recharge granulométrique sur ce Ru en 2021 avec la mise en place de blocs de diversification des écoulements.



Aménagements qui seront mis en place en 2021 sur le Ru de la soupape

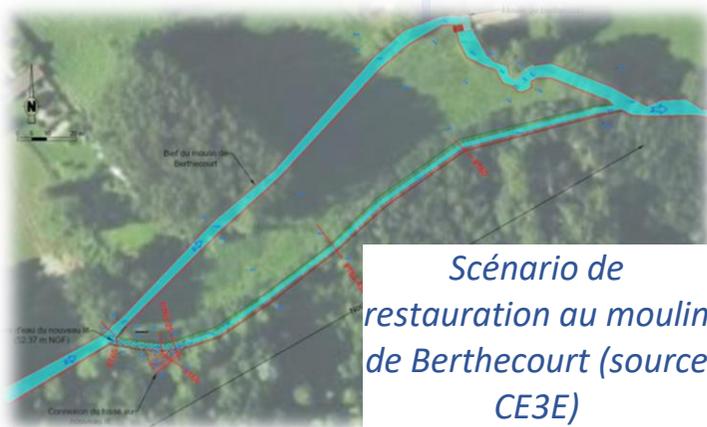
Recharge granulométrique (graviers)



Des diagnostics des parcours des AAPPMA de Liancourt sur la Brèche et de Bornel sur l'Esches ont également été effectués afin de proposer des aménagements futurs. Enfin, la Fédération assiste l'AAPPMA de Cuise la Motte pour la restauration du moine de l'étang de Neuffontaines.

Assistance à maîtrise d'ouvrage privée

La restauration de la continuité écologique est une priorité identifiée dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Seine Normandie (SDAGE). Le classement de certains cours d'eau en Liste 2 porte obligation aux propriétaires privés d'ouvrages hydrauliques faisant obstacle à la continuité écologique (sédimentaires et piscicoles) de les aménager afin de se mettre en conformité avec la loi.



Dans ce cadre, la Fédération a assisté dans sa démarche les propriétaires du moulin de Berthecourt sur le Sillet, affluent du Thérain. Elle a recruté un bureau d'études chargé de proposer différents scénarii de restauration. À la suite de la consultation des membres du comité de pilotage qui s'est tenu le 2 décembre 2020, un scénario a été retenu. La Fédération va poursuivre cette mission par la phase de réalisation des travaux en 2021

Dernière minute :

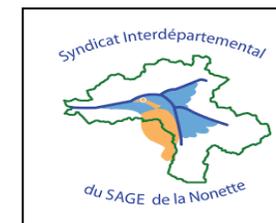
La restauration de la continuité écologique est aujourd'hui menacée par l'amendement 171 de la loi Climat. Estimant que les seuils des moulins sont aujourd'hui de potentielles solutions à la production d'hydroélectricité, le financement de leur effacement par les Agences de l'eau deviendrait anecdotiques. Compte-tenu des montants engagés pour ces travaux, **ces derniers seraient donc fortement compromis**, les syndicats de rivière et les Fédérations Départementales de pêche ne pouvant supporter seuls ces coûts.



Assistance à maîtrise d'ouvrage publique



Le Département de l'Oise est couvert quasiment en intégralité par des structures intercommunales de gestion des milieux aquatiques (GEMA). La Fédération de Pêche de l'Oise intervient essentiellement en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage et donne des avis techniques sur les futurs aménagements et restaurations des cours d'eau.



Retrouvez en page suivante les différentes participations de la Fédération représentées par salariés et/ou élus.

Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de l'Automne	Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du Bassin de l'Automne	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de L'Aronde et de l'Oise	Syndicat mixte Oise Aronde	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin des marais de Sacy et de la Frette	Syndicat mixte Oise Aronde	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin du Thérain	Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de la Nonette	Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin du Matz	Syndicat mixte de la vallée du Matz	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de la Brèche	Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de la Divette	Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Divette et ses affluents	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Plan Pluriannuel de Restauration et d'entretien bassin de la Verse	Syndicat. Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des cours d'eau et fossés du bassin versant de la Verse	Participation aux comités de pilotage et réunions techniques. Avis et accompagnement techniques.
Travaux de restauration de la continuité écologique de la Brèche à Fitz-James	Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche	Comité de pilotage travaux. pêche de sauvegarde avant travaux
Travaux de restauration de la continuité écologique de l'Automne à Bienville	Syndicat mixte Oise Aronde	Comité de pilotage travaux.
Travaux de restauration de la continuité écologique du Matz à Marest-sur-Matz	Syndicat mixte de la vallée du Matz	Comité de pilotage travaux., pêche de sauvegarde avant travaux
Travaux de restauration de la continuité écologique de la Brèche à Bailleval	Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche	Comité de pilotage travaux. pêche de sauvegarde avant travaux
Travaux de restauration de la continuité écologique sur la Nonette	Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette	Comité de pilotage travaux. pêche de sauvegarde avant travaux
Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Matz pont des chasseurs	Syndicat mixte de la vallée du Matz	comité de pilotage
Travaux de restauration de la continuité écologique sur la Brèche à Agnetz	Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche	comité de pilotage
Commission locale de l'eau (CLE), Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE)	divers syndicats	Représentation administrative, avis technique, défense des intérêts pêche
Comité technique biodiversité	ONF	Comité de pilotage, avis technique

6/Sensibilisation aux milieux aquatiques



Des annulations

Atelier
Pêche
Nature



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Annulés



Avec le développement du loisir pêche, la sensibilisation, notamment du jeune public, aux milieux aquatiques a été fortement impactée négativement.

APN, Hauts-de-France Propres, animations scolaires en grande partie entre autres n'ont pu être maintenus.

Animations scolaires

Activité majoritairement printanière, nos interventions auprès des publics scolaires a été la plus impactée par la crise sanitaire.

Essentielles à la transmission et à la sensibilisation des enfants à la fragilité des milieux aquatiques et de la faune piscicole, ces animations particulièrement appréciées sont l'ADN même du rôle que doit jouer la Fédération.

ÉDUCATION NATIONALE
ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Animations

CENTRES DE LOISIRS
CENTRES SOCIAUX

EN Intérieur

À la découverte de la biodiversité des milieux aquatiques

Les poissons d'eau douce
(espèces, morphologie, cycle biologique...)

La faune et la flore des milieux aquatiques
(rôles, mode de vie, habitats...)

Les invertébrés aquatiques

Connaître pour mieux protéger l'écosystème aquatique

L'eau dans tous ses états
(cycle naturel/ domestique, besoins...)

Les différents écosystèmes d'eau douce
(faune, flore, chaîne alimentaire...)

Les habitats et zones piscicoles
(rivière, étangs, sources...)

Les pollutions des milieux aquatiques

Changeement climatique

NOS THÉMATIQUES

Pollution aquatique

Biodiversité

Eau

fonctionnement des écosystèmes

Déplacements dans l'ensemble du département

EN Extérieur

À la pêche aux invertébrés aquatiques

Pêche aux «p'tites bêtes»
(insectes, vers, mollusques, crustacés...)
Observation des invertébrés récoltés
Détermination et classification des espèces

Initiation «Pêche au coup»

Présentation du matériel nécessaire pour pêcher au coup (ligne, canne, amorce...)

Pratique de la pêche à la ligne
Observation des espèces, remise à l'eau

Prestation adaptée à la demande

Possibilité d'organiser des **journées à thème** en fonction de vos besoins.

NOS OBJECTIFS

► Sensibiliser à la fragilité des milieux naturels

► Faire découvrir la richesse du patrimoine naturel proche

► Responsabiliser chacun en adoptant des comportements éco-responsables

► Protéger l'environnement

Intervention dans votre structure, sorties à proximité et sur des sites appropriés dans le département. Nous intervenons également sur le bateau «Escapade» à Longueuil-Annél.

Ensemble du matériel fourni (matériel de pêche, consommables, cartes de pêche et supports pédagogiques)



Les chiffres clés 2020

- 10 animations sur 50 prévues assurées
- 200 élèves sensibilisés soit 10% de la moyenne des années précédentes
- 1 animation pour public spécialisé pour 6 enfants

Souvent incontournable de nos interventions, les sorties sur le **bateau Escapade** ont, elles aussi, été malheureusement annulées.



Animations centres de loisirs

L'année 2020 était un test pour ces animations. En effet la Fédération, pour des raisons d'amortissement des coûts de revient de ces animations avait décidé d'augmenter sensiblement le tarif de ses interventions. Malgré cela, ces animations ont été plébiscitées et n'ont pas eu à souffrir trop de la situation sanitaire qui s'était sensiblement améliorée durant l'été. Seule contrainte majeure, la limitation du nombre d'enfants encadrés par groupe



La joie des enfants d'attraper leur premier poisson et de profiter du calme du bord de l'eau. Déconnexion totale !

Les chiffres clés 2020

- 21 interventions
- 14 structures participantes
- 208 enfants sensibilisés
- 60% du nombre moyen annuel d'enfants



La fête de la ruralité



Comme tous les deux ans, la cité impériale accueille la fête de la ruralité (anciennement fête de la chasse). En 2020 le parc du château de Compiègne a de nouveau accueilli cet évènement les 5 et 6 septembre. La Fédération autour de sa reconstitution de milieu aquatique (y compris les habitants) a accueilli plusieurs dizaines de personnes notamment d'enfants venus découvrir les poissons de la « piscine », la découverte de la pêche grâce à un simulateur ou une pêche sur tapis à aimants, la confection des mouches ou bien encore la découverte du monde fascinant des macroinvertébrés au microscope. Les images valent tous les commentaires !





7 Développement du loisir
pêche

Des annulations



Annulés

**JOURNÉE
NATIONALE
DE LA PÊCHE**

**PARIS
ROUBAIX**

Des partenariats

Cette période particulière, ses contraintes et ses conséquences ont été l'occasion d'entamer des discussions auprès de différents partenaires en faveur du développement du loisir pêche soit à travers des modifications ou ajustements réglementaires, des sollicitations financières liées à des projets ou de gestion des incivilités sur les sites particulièrement sensibles au partage des usages.

Objet des discussions avec VNF :

- Homogénéisation des réserves de pêche à proximité des ouvrages / **acté avec gain de zones de pêche**
- Accès aux chemins de halage / **refus situation inchangée**
- Statut du float-tube / **inchangé, autorisé officiellement dans les bras non navigués**
- Accès aux bras de barrage par les embarcations non motorisées / **Acté**
- Accès aux berges dans le cadre de MAGEO / **en cours**
- Autorisation des projets d'aménagements de postes de pêche, de mise à l'eau et de pontons / **procédure définie, demande effectuée, contact DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement) pris.**



Projets de création de pontons et de mise à l'eau

Les projets de création de pontons et de mise à l'eau sur la vallée de l'Aisne a été présenté début 2020 puis fin 2020 à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et des communes afin de solliciter un accompagnement financier du projet.

Le projet de création de 8 pontons dont 1 PMR (Personne à Mobilité Réduite) sur le territoire de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) devrait être finalisé en 2021.

Les principales évolutions réglementaires (applicables en 2021)

Réserves des ouvrages : ce qu'il faut retenir		
	AVAL	AMONT
Canal latéral à l'Oise		
Ecluses	Pointis des estacades	
Canal du Nord		
Ecluses	50m	50m
Rivière Oise		
Ecluses	Pointis de l'île ou 100m	Pointis de l'île ou 100m
Barrages	50m	50m
Iles	pêche interdite depuis la rive des îles	
Rivière Aisne		
Ecluses	50m	50m
Barrages	50m	50
Iles	pêche interdite depuis la rive des îles	

Mise en parcours sans tuer (no-kill) de l'étang fédéral de Varesnes



En concertation avec VNF, les réserves à proximité des ouvrages ont été homogénéisées par cours d'eau. A noter également l'ouverture aux embarcations mues à force humaine des bras de barrage non navigués.

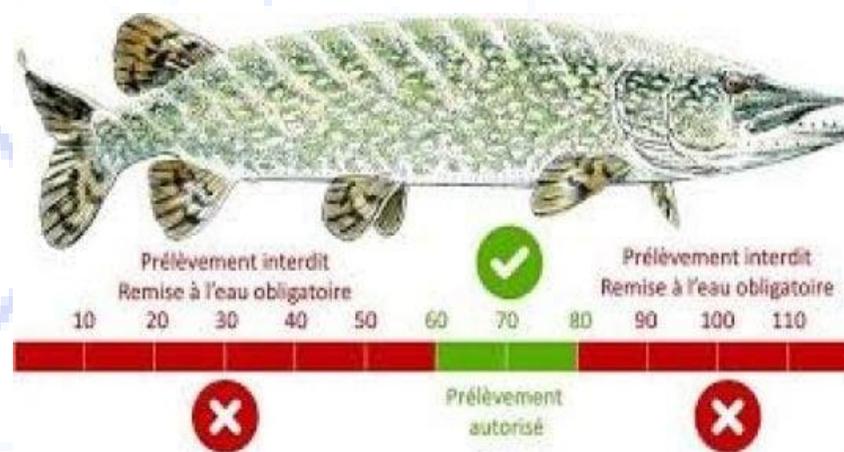
Fenêtre de capture du brochet

Déjà expérimentée sur de nombreux Départements, ce dispositif impose aux pêcheurs une remise à l'eau des individus classiquement inférieurs à la taille légale de 60cm mais aussi supérieurs à 80cm.

Cette réglementation tend ainsi à préserver les meilleurs géniteurs d'une espèce classée vulnérable par l'UICN.

A savoir que le brochet pond en moyenne **15 à 20000 œufs par kilogramme de son poids**, les plus gros sujets pouvant décaler et multiplier le nombre de pontes permettant ainsi une moindre vulnérabilité aux aléas météorologiques notamment.

Dans l'Oise les sites de mise en œuvre sont : **Les étangs de la Rouillie, Saint-Pierre, Etot, Sainte-Perrine, Commelles et l'Oise de Janville à Bellerive.**



Entretien des parcours fédéraux

L'entretien des parcours fédéraux prend une place importante dans l'activité des agents de développement avec plus de 600 heures. Débroussaillage, abattage, empoissonnements rythment leur quotidien afin de rendre accessible l'ensemble des parcours.

Plus de 20 km de parcours en rivière et une cinquantaine d'hectares de plans d'eau sont ainsi en accès libre et propre pour les pêcheurs.



Etangs de Saint Pierre



Etangs de Commelles



Parcours de Marseille-en-Beauvaisis



Etang d'Allonne



Bassin des Muids



Etang de la Fréneuse



Parcours mouche sur le Matz



Canal de l'Ourcq

Accompagnement individualisé



Les accompagnements individualisés ont pour but de proposer à un groupe réduit (jusqu'à 3 pers. max) des séances de pêche en compagnie d'un animateur diplômé BPJEPS Pêche de Loisir.

Cette nouvelle offre permet de répondre à quelques sollicitations de particuliers qui avaient pu être formulées lors de manifestations et salons.

Elle permet également aux agents de développement de diversifier l'exploitation de leurs compétences et tisser des liens privilégiés avec les pêcheurs. Le nombre d'interventions est bien entendu limité et en adéquation avec les activités usuelles de la Fédération. Il s'agit également d'une nouvelle source de revenus (anecdotique et symbolique) pour la Fédération.

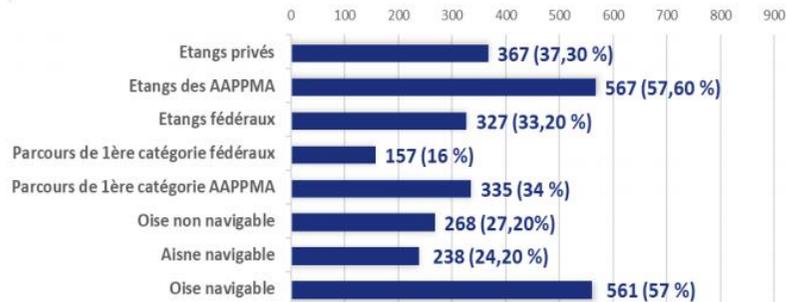
Les techniques proposées sont :

- Le feeder
- La pêche du carnassier (leurre principalement)

En 2020, 4 personnes ont sollicité cet accompagnement.

Questionnaire pêcheurs (SDDLDP)

1. Sur quel(s) cours d'eau - plan(s) d'eau pêchez vous majoritairement (3 choix maximums) ?



Etape préalable indispensable à l'établissement du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP), ce questionnaire a été élaboré par les salariés de la Fédération mettant à profit le premier confinement.

Diffusé via le site internet, les réseaux sociaux, mailing, l'ensemble des pêcheurs de l'Oise avaient donc l'opportunité de donner leur avis et leurs idées sur la pêche dans l'Oise.

Les chiffres de l'enquête

- Plus de 1000 réponses (panel très intéressant !)
- Plus de 70 questions
- 9 Thématiques
 - Informations générales
 - Votre pratique de la pêche
 - Les parcours de pêche
 - Les milieux aquatiques
 - Les animations de la Fédération
 - Les rôles et l'organisation de la pêche associative
 - La réglementation
 - La communication
 - Ressenti général

4. Combien de fois allez-vous à la pêche durant une année?



Promotion des actions de la Fédération et du loisir pêche

Guide de
Pêche 60
EDITION 2018



Tous les ans, la Fédération édite son **guide de pêche**.

Ce document, disponible gratuitement, permet aux pêcheurs de disposer de toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche dans le département (tarifs, carte des parcours, réglementations, animations et manifestations organisées, etc.). Le guide est téléchargeable sur notre site internet :

<https://www.peche60.fr/1358-guide.htm>



La Fédération a mis une attention particulière à la mise à jour et à l'agrément de son site internet et de la page facebook.

Le nombre d'abonnés a doublé pendant cette période permettant une visibilité accrue et un mode efficace de la promotion de nos actions.

Un effort particulier est mis à répondre aux commentaires positifs ou négatifs « méritant » réponse sur les publications.

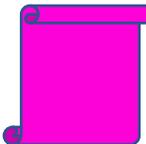
Une réponse systématique est donnée aux messages cheminant via messenger

**Courrier
picard**

Le Parisien

La Fédération désireuse de promouvoir ses actions et une actualité particulièrement chargée (Confinement, sécheresse, projets) a été particulièrement présente dans l'espace médiatique isarien. Plusieurs articles dans la presse locale, spécialisée et 1 article sur les migrateurs dans la revue « Chasseurs de l'Oise » ont ponctué l'année.

A noter également un reportage sur France 3 pendant une opération de sauvetage.



Projets 2021

Protection des Milieux et des Poissons

- Installation de frayères artificielles à la Fréneuse
- Acquisition et installation d'un effaroucheur à cormorans à la Fréneuse
- Finalisation du PDPG
- Poursuite des négociations dans le cadre des projets MAGEO et CSNE
- Participation au GESTe Espèces exotiques envahissantes
- Garderie

Connaissance

- Suivi thermique
- Inventaires piscicoles
- Création d'un réseau de pêche électrique élaboré en collaboration avec l'OFB et l'Agence de l'eau
- Suivi de la reproduction du brochet

2 projets de science participative (pêcheurs)

- Suivi acoustique des brochets sur l'Oise de Chiry-Ourscamp à Pontoise-lès-Noyon
- Etude du contenu stomacal des silures.avec l'association Silure Addict



Développement du loisir pêche

- Rédaction du schéma départemental de développement du loisir pêche (SDDLDP)
- Création de postes de pêche sur l'Aisne
- Créations de pontons entre Rethondes et Cuise-la-Motte 8 pontons dont 1 PMR
- Recherche de financements pontons sur l'Aisne de Compiègne au Francport
- Finalisation du dossier technique de création de mises à l'eau
- Etude sur le potentiel halieutique des parcours fédéraux
- Création d'un portail cartographique interactif
- Prospection de postes de pêche sur l'Oise non navigable

Restauration Milieu

- Etude de restauration de la continuité écologique sur le Sillet (affluent du Thérain) au Moulin de Berthecourt (travaux 2022)
- Recharge granulométrique pour aménagement de frayères à truites et aménagements de diversifications des écoulements sur le Ru de la Soupape à Breteuil (affluent de la Noye)
- Etude de restauration de la frayère du Carandean

Sensibilisation

- Hauts de France propres
- Création d'un guide des poissons
- Memento réglementation

FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

28, rue Jules Méline
60200 COMPIÈGNE

Tél : 03.44.40.46.41

E-mail : fedepecheoise@orange.fr

Site internet : www.peche60.fr

